Réserve parlementaire : 4000 € pour une association pro-migrants

03/03/2017 à 23h15

Chaque député dispose d'une belle enveloppe (environ 130 000 €), qu'il peut verser comme bon lui semble : c'est ce qu'on appelle la réserve parlementaire. Pour l'année 2016, elles sont 43 associations et collectivités à profiter de l'enveloppe de Jean-Pierre Allossery, député de la 15e circonscription.

Pour l'année 2016, ils sont quarante-trois (contre trente-sept en 2015) à profiter de l'enveloppe parlementaire de Jean-Pierre Allossery, pour un montant global d'environ 123 000 €. Cet argent, le député peut le verser comme bon lui semble. On voit vite qu'ils n'ont pas tous la même approche dans la répartition de leur enveloppe.

Il y a ceux qui disséminent leurs dons : c'est le cas de Jean-Pierre Decool, dans la 14e circonscription, qui fait profiter cet argent à 76 bénéficiaires avec, forcément, des sommes globalement moins élevées. Dans la 13e circonscription, Christian Hutin fait le choix de concentrer ses dons avec 19 bénéficiaires. Jean-Pierre Allossery, pour la 15e circonscription, coupe la poire en deux : les sommes qu'il alloue aux 43 bénéficiaires de 2016 vont de 1 000 à 10 000 €.

(…)

> *Une jolie somme aussi (4 000 €) a été accordée à l'association steenvoordoise Terre d'errance, qui vient en aide aux migrants.*

« *C’est une association qui a besoin d’être aidée*, justifie Jean-Pierre Allossery. *C’est de l’argent pour l’association, pas de l’argent qu’on donne aux migrants.* »

(…)

La Voix du Nord

Merci à **Pythéas**